

Le ministre dit qu'il lui faut un personnel plus nombreux si l'on veut que la nouvelle loi sur les pêches, avec ses dispositions antipollution, puisse donner tous ses fruits. Si le ministre a besoin de plus de fonctionnaires, empêchons le ministre des Finances (M. Benson) de mettre des bâtons dans les roues avec ses fausses mesures d'économie. Nous ne devrions pas nous laisser aveugler par les réductions uniformes des fonds mis à la disposition d'un ministère. Il y a sûrement des fonds que l'on gaspille dans des ministères et qui n'assurent pas à la société tous les avantages requis.

Toute action placée sous l'égide du Code criminel a été préconisée comme la plus susceptible de corriger cette situation. Nous pourrions recourir à une déclaration du Parlement, car la lutte contre la pollution est une question d'intérêt national—il y a un ministère en particulier qui semble avoir l'autorité, la compétence, le pouvoir ou le désir nécessaires pour remédier à la situation. C'est bien entendu, le ministère des Pêches. Ne soyons pas durs à la détente: la vie même, sous la forme qui nous est familière, est ici l'enjeu. Le genre humain pourrait très bien disparaître. Nous, qui participons au gouvernement, et il y a d'autres gouvernements que la question intéresse de par le monde, avons l'autorité voulue pour remédier à la situation. En refusant d'agir, nous allons concourir au déclin et à l'extinction du genre humain, à la catastrophe due à la pollution.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): J'aimerais traiter du sujet, monsieur l'Orateur, car je m'intéresse particulièrement, tout le monde le sait à la conservation du saumon de l'Atlantique. Mes remarques prendront un certain temps; comme il est presque six heures, la Chambre consentirait-elle à ce que nous déclarions qu'il est six heures?

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

(La séance est suspendue à six heures.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

AMENDEMENT TENDANT À MAINTENIR LA SURTAXE

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Gray, au nom de l'honora-

ble M. Benson, tendant à la 2^e lecture du bill n° C-139 modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, et au renvoi au comité plénier.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement de ce débat, à cinq heures, j'ai eu l'occasion, pendant quelques minutes de discuter du bill qui est sous nos yeux et j'ai parlé de trois points principaux. Le premier, c'est que le régime fiscal actuel est injuste. C'est un fait reconnu dans le Livre blanc sur la réforme fiscale déposé par le gouvernement lui-même. Une collection intéressante de prélèvements, de surtaxes et autres impôts a été intégrée dans ce régime, ce qui ajoute encore à la confusion et aux injustices. Le second point dont j'ai parlé c'est que l'objectif pour lequel une extension de cette taxe pour 1970 a été proposée, est maintenant périmé. Le ministre des Finances a dit sans ambages le 3 juin que la proposition a été avancée non pas pour assurer les revenus du gouvernement mais plutôt dans le but de stabiliser l'économie. Je crois que la situation a évolué depuis lors et cette raison pour imposer la taxe une autre année encore n'est plus valide maintenant.

Troisièmement, j'ai dit que ce bill fait partie d'un grand dessein conçu par le gouvernement pour donner l'impression à l'électorat canadien, peut-être au début de 1972, que les nouvelles propositions fiscales sont une affaire sensationnelle et alors que, dans bien des cas, le contribuable ne bénéficiera pas des dégrèvements autant que le récent Livre blanc le laisse croire. Au milieu de cette comédie, je me demande où sont les députés de l'arrière-ban ministériel, la grande majorité silencieuse...

Une voix: Au Manitoba. Et où sont ceux de l'opposition?

M. Burton: Ils appuient les propositions du gouvernement, contents de ne rien voir, de ne rien entendre, de ne rien faire. D'en face, ils contemplent le cirque.

Une voix: Nous le contemplons en ce moment.

M. Burton: Ils en profitent pour se prélasser dans leur fauteuil, mais ils ne jouiront pas trop longtemps du spectacle. Le règlement de compte approche. Le peuple canadien commence à en avoir assez des propositions du gouvernement.

M. Mahoney: Nous voulons l'auteur!

M. Burton: Le député demande l'auteur. L'auteur, c'est moi.

L'hon. M. Macdonald: Hélas, ce n'est que trop évident.